

# Le digital au service de l'art

**Des œuvres d'art numérique se sont récemment vendues à des millions de dollars. Cela est possible grâce au NFT, une nouvelle technologie basée sur la blockchain, permettant d'acquérir des droits de propriété numériques.**

Le 11 mars dernier, l'artiste Beeple a réussi à vendre son œuvre numérique intitulée "Every Day : the first 5000 days" pour 69,3 millions de dollars. Ce même artiste avait vendu une autre œuvre numérique en février, représentant le corps de Donald Trump rempli d'inscriptions insultantes, à hauteur de 6,6 millions de dollars. Jack Dorsey, le PDG et cofondateur de Twitter a récemment mis aux enchères son tout premier tweet. Une offre allant jusqu'à 2 500 000 dollars a été proposée.

Pourtant accessible à tous sur Internet, des individus sont prêts à dépenser des sommes faramineuses pour ces œuvres numériques. C'est bien là le côté très déroutant de ce phénomène. Pourquoi acheter une œuvre que tout le monde peut posséder simplement en l'enregistrant sur son téléphone ? La différence réside dans le fait qu'un individu achetant une œuvre numérique sous NFT devient son détenteur officiel, alors qu'une personne l'enregistrant gratuitement détient seulement un doublon. Un parallèle peut alors exister avec la Joconde. Si un individu prend une photo de la Joconde au Louvre, il possède une copie du tableau de Léonard de Vinci, mais pas la version officielle.

Ce phénomène est le résultat d'une nouvelle technologie permettant d'acquérir des droits de propriété numérique. Celle-ci se nomme NFT (non fungible token) ou en français, jetons non fongibles. Contrairement à un jeton fongible comme un Bitcoin, pouvant être interchangeable avec une autre crypto monnaie d'une valeur égale, un NFT est un jeton unique et indivisible. Il détient des caractéristiques propres, ne pouvant pas être remplacées ou imitées par un autre.

Cela est notamment possible car le NFT est basé sur la *blockchain*. Celle-ci représente une base de données permettant de stocker et transmettre l'information. Par exemple, elle permet l'échange de crypto-monnaies comme le Bitcoin ou l'Ethereum. Grâce à une technologie fiable et sécurisée, la blockchain propose de nombreux avantages tous idéaux dans le monde de l'art. Elle permet entre autres d'énumérer en détail l'ensemble des transactions sur un réseau, de réduire les coûts de transaction et d'éviter les duplications. Ainsi grâce à la blockchain, un NFT peut attester la propriété et la rareté d'un élément numérique.

Le caractère rare du NFT a directement suscité un grand engouement. De nombreuses entreprises ont su l'exploiter et débiter de nouveaux commerces. C'est par exemple le cas de la NBA, qui a récemment mis en vente des courtes vidéos illustrant des moments forts de match de basketball. Ainsi, il est possible d'acheter une vidéo de son basketteur favori afin d'en devenir le propriétaire officiel. En 5 mois d'existence, le commerce avait déjà rapporté plus de 300 millions de dollars. Un procédé similaire a aussi été lancé dans le monde du football. Le jeu Sorare permet de collectionner les cartes de joueurs du monde entier, à l'instar des collections de cartes Panini. En achetant la carte d'un joueur, vous en devenez l'unique possesseur.

Cette nouvelle technologie pourrait bien être le symbole d'une révolution artistique. En effet, le NFT renouvelle totalement le monde de l'art. Premièrement il permet une meilleure fiabilité. Là où il est très compliqué d'identifier l'authenticité d'un tableau sur toile, la blockchain permet d'identifier facilement la provenance, l'originalité et le propriétaire d'une œuvre. En un seul clic il est possible d'accéder à toutes ces informations, qui nécessitent normalement diverses investigations. Le stratège en culture numérique Guillaume Déziel expliquait « Le NFT possède un historique à propos de qui l'a créé, qui l'a acheté et pour quel prix. Tout ça est très clair. Alors il ne pourrait jamais y avoir de doutes si cela a été volé par exemple ».

De plus, la blockchain permet une meilleure accessibilité aux œuvres d'art et donc à fortiori une meilleure rémunération des artistes. L'émergence de sites de revente d'œuvre d'art en NFT ouvre de nombreuses opportunités aux artistes pour faire valoir leur travail, dans un marché habituellement difficile d'accès. Plus besoin d'exposer ses œuvres dans des galeries d'art, grâce à cette technologie elles deviennent directement accessibles à des millions de personnes à travers le

monde. De plus, certaines plateformes telles que Super Rare permettent aux artistes de toucher des royalties sur leurs œuvres. Ainsi l'experte en technologie financière Nadya Ivanova expliquait « Si vous prenez des formats numériques tels que le JPEG ou le MP3, ils peuvent être facilement reproduits ou copiés. Cela complique énormément la manière dont les artistes peuvent profiter de leur travail. Aujourd'hui, vous pouvez littéralement coder au sein du NFT une sorte de clause de revente, de manière à ce que vous puissiez toucher une commission à chaque fois que votre œuvre est revendue ».

Cependant l'aspect énergivore de cette technologie n'est pas à négliger. Certains algorithmes de la Blockchain nécessitent des machines spécialisées, qui représentent des coûts énergétiques très importants. Ainsi, selon une étude menée par l'université de Cambridge, la consommation d'électricité annuelle du Bitcoin pourrait atteindre 0,6 % de la production électrique mondiale, soit une consommation similaire à la Norvège. L'enjeu dans les prochaines années sera alors de réduire l'aspect énergivore du NFT, tout en maintenant cet engouement nouveau, afin qu'il ne devienne pas qu'un simple effet de mode dans le monde de l'art.